

## *Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay*

*Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France* (1998)  
*Basilique et colline de Vézelay* (1979)  
 Classés au Patrimoine mondial



Siège social : 24 Rue Saint-Pierre  
 89450 - Vézelay  
 Tél. 03 86 32 38 11

Association déclarée régie par la loi de 1901  
 N° W 89 2000 630

### **PROCES-VERBAL**

#### **De l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 10 mars 2018**

**Au Monastère de l'Annonciade  
 115 Route de Vouzeron  
 18230 SAINT-DOULCHARD**

*Le bureau d'accueil, constitué de Jean-Noël DELATTRE et de Dominique Miscopain procède à l'enregistrement des pouvoirs et aux émargements des personnes présentes.*

*Membres présents ou représentés : 97 dont 53 présents et 44 représentés. Les adhérents à jour de leur cotisation étant au nombre de 144 à ce jour, le quorum fixé par les dispositions de l'article 19 alinéa 1 des statuts est atteint. L'assemblée peut donc délibérer valablement.*

#### **1 – Ouverture de l'Assemblée Générale :**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, Chers Adhérents :

Je déclare ouverte la XVIIIème assemblée générale ordinaire annuelle 2018 de l'Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de VEZELAY.

Pour que notre assemblée puisse délibérer valablement, selon les dispositions de l'article 19 des statuts de l'association, elle doit réunir au moins la moitié plus un de l'ensemble des membres actifs à jour de leurs cotisation, présents ou représentés par un pouvoir écrit remis à un autre membre, présent et à jour de sa cotisation 2018.

Membres présents ou représentés : 97 dont 53 membres présents, et 44 membres représentés. Les adhérents à jour de cotisation étant au nombre de 144, le quorum (72) est atteint. Notre assemblée peut donc valablement délibérer.

Avant de passer à l'ordre du jour, je veux remercier de leur présence l'ensemble des participants, invités ou adhérents qui ont fait le déplacement jusqu'au Monastère de l'Annonciade à SAINT-DOULCHARD.

Saluons la présence de Madame Corinne COUPAS, adjointe au maire d'AINAY LE CHATEAU, Monsieur Stéphane MILAVEAU. Elle est également Présidente de la Communauté de communes du Pays de TRONCAIS et vice-présidente du Conseil départemental de l'ALLIER. Jean-Pierre et Geneviève DUPIN, représentant Sonia BOURBIGOT, Présidente, de l'Association de nos Amis d'AQUITAINE, et administrateurs de notre association, de Mr Jean-Paul BELLEVILLE président de la Confraternité des Pèlerins de Saint-Jacques en BOURGOGNE, accompagné de Christiane CARRION vice-présidente, du trésorier, et de la secrétaire de la Confraternité des Pèlerins de Saint-Jacques en

Bourgogne.

William GRIFFITHS de la CONFRATERNITY of SAINT-JAMES en ANGLETERRE et Joachim RÜHL, Président de la FRANKISCHE SAINT-JAKOBUS GESSELLSCHAFT de WURSBURG, nous ont fait part de leur tristesse de ne pas pouvoir être présents cette année. Nous les saluons bien volontiers.

Mais notre ami et adhérent Gerhard WAIGAN de la HESSISCHE SAINT-JAKOBUS GESELLSCHAFT de FRANCFORT est bien présent.

Je salue avec une émotion particulière, la présence de Philippe DEMARQUE, nouveau président de la F.F.A.C.C. dont notre association est adhérente, et qui prendra la parole le moment venu.

Enfin, je salue la présence de Jacques CLOUTEAU et de Josette CHEVOLLEAU des éditions du Vieux Crayon et chevilles ouvrières de la nouvelle édition 2018/2019 du M.M.D.D. de la voie de VEZELAY.

J'espère n'avoir oublié personne.

Pris par leurs obligations et n'ont pas pu nous rejoindre et nous ont prodigués leurs encouragements, je citerai les maires de BOUZAIS, de SAINT-FERME, de VEZELAY, et de BOURGES.

Enfin, et j'aurai dû commencer par elles, je tiens particulièrement à remercier sœur Marie de la Miséricorde, ainsi que toutes les sœurs du monastère de l'Annonciade, pour leur accueil chaleureux. Elles se sont dévouées pour nous accueillir depuis jeudi soir dans la tradition d'hospitalité du Chemin, pour nous permettre de vivre ces moments de retrouvailles dans les meilleures conditions possibles. Elles ont également assuré l'intendance de la récente session d'initiation à l'hospitalité que notre association a organisée en début de cette semaine. Un grand bravo pour elles sous vos applaudissements.

L'ordre du jour de cette XVIIIème assemblée générale a été préparé et approuvé par le conseil d'administration du 24 janvier 2018 et finalisé par le conseil d'administration qui s'est tenu hier matin.

Je vais maintenant vous faire lecture du rapport d'activités de l'année 2017.

## **2 – Rapport d'activités 2017 :**

L'année 2017 qui vient de se terminer devait être une année de transition.

Je vous disais en mars 2017 que transition ne voulait pas dire immobilisme ! Cela est toujours valable.

2017 a connu un évènement remarquable dans l'histoire de notre association. Début juin, j'ai reçu un mail d'Alain KIRCHHOFFER, co-fondateur de notre association, m'annonçant le décès de Madame Monique CHASSAIN en date du 15 juin 2017, à l'âge de 83 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 21 juin à SAINT-LEON SUR VEZERE, et ont été suivies de son inhumation dans le parc de son château de BELCAYRE, aux côtés de la tombe de son mari Jean-Charles. Alain KIRCHHOFFER et moi-même avons pris part aux obsèques de la fondatrice de l'Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de VEZELAY. Son guide est passé dans la postérité sous le nom de « guide jaune ou guide CHASSAIN ». Sachez que ce guide nous est encore demandé chaque année.

Vous pouvez trouver sur le site de l'Association, un texte retraçant en détails, le parcours jacquaire de Monique CHASSAIN et de son époux Jean-Charles. Je vais vous demander de bien vouloir vous lever pour applaudir la mémoire de Monique et Jean-Charles CHASSAIN, sans quoi notre association n'existerait pas en l'état.

Les sollicitations pour balisage avec la coquille de bronze que nous avons reçues, n'ont pas toutes eu de suites favorables. Pour mémoire il s'agissait de BOURGES, CHAROST et GUERIGNY. Seul GUERIGNY avait passé commande d'une dizaine de coquilles de bronze, qui ont été inaugurées le samedi 22 avril 2017 par Monsieur Jean-Pierre CHATEAU, maire de GUERIGNY. Votre association était présente ce jour-là. Pour les autres communes, ne perdons pas espoir !

L'an dernier, je vous indiquais que notre projet de Maison du Pèlerin à VEZELAY avançait « très lentement ». Il a avancé si lentement qu'il est tombé à l'eau !!! . Les locaux que la mairie nous avait proposé ne sont plus disponibles, suite à un désaccord profond entre la municipalité de VEZELAY et la municipalité de SAINT-PERE, qui a mis fin à un projet de regroupement scolaire. Devant notre surprise et notre désarroi, Monsieur Hubert BARBIEUX, maire de VEZELAY, nous a soumis une autre proposition. Le bâtiment qui abrite notre permanence, abrite également sur deux étages, quelques associations plus ou moins en survie. La municipalité souhaiterait récupérer l'usage de ces espaces en ne renouvelant pas les conventions d'occupation qui la lie à ces associations. Après avoir récupéré ces locaux et des travaux importants de rénovations et de mises aux normes, pris en charge par la municipalité, elle pourrait envisager de les mettre à notre disposition. Nous restons prudent et vigilant ! Chat échaudé craint l'eau froide ! Réunions à VEZELAY, plusieurs visites des locaux initialement prévus, intervention de Ludivine Sala, architecte d'intérieur, pour un coût de 1.300 € environ, débats animés en conseil d'administration, etc.... tout cela pour un retour à la case départ ! (mythe de SYSIPHE)

En 2017, après le succès rencontré en 2016, Liliane TOURATIER et Gilbert PLANCHAT, tous deux administrateurs bénévoles de l'association, ont renouvelé l'organisation de session d'initiation à l'hospitalité, toujours avec succès.

En 2017, Jacques MARIÉ, en charge du bulletin de l'association, a dirigé la parution du numéro 10 en avril 2017 et du numéro 11 en novembre 2017, non sans difficulté !

Notre association est membre de l'Office de Tourisme de VEZELAY, qui s'est regroupé début 2017, avec deux autres offices pour former l'Office de Tourisme Intercommunautaire VEZELAY-AVALLON-MORVAN.

Fin juin notre association a été contactée par Madame CIESLAK, professeur d'espagnol au collège/lycée SAINT-CYR à ISSOUDUN. Elle va être en charge de l'animation pastorale pour l'établissement pour la rentrée 2017/2018 et souhaiterait y intégrer le thème du pèlerinage à Saint-Jacques. Elle nous sollicite pour présenter notre association mais également l'esprit du/des chemins de Saint-Jacques. Après consultation de notre conseil d'administration, et avec son accord, nous avons accepté de répondre favorablement à sa demande. Cette mission est prise en charge par notre ami et adhérent Jacques BARTHOUX qui nous en fera le compte-rendu à la fin de cette année scolaire.

En juillet 2017 nous avons participé aux manifestations marquant le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'association des Amis de l'église de BEARD, petit village de la NIEVRE située sur une voie jacquaire reliant AUTUN à NEVERS.

Les 05 et 06 août 2017, notre association a participé à une initiative de l'association des Paralysés de France du CHER et de l'INDRE. L'objectif était de permettre à des personnes à mobilité réduite de découvrir les joies d'une sortie sur un chemin de pèlerinage. Liliane TOURATIER et Gilbert PLANCHAT y ont représenté l'association, en y prenant part eux-mêmes en vélo tandem.

Les 04, 05 et 06 novembre nous avons participé au PUY en VELAY, à l'assemblée générale de la F.F.A.C.C. Nous y étions représentés par votre président et 2 administrateurs, Liliane TOURATIER et Gilbert PLANCHAT.

Votre conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises, 3 fois à PARIS le 19/01, le 14/06 et le 18/10, 3 fois à SAINT-DOULCHARD les 10 et 11/03 (A.G.) et les 06 et 07/12 sur deux jours.

Notre association a été représentée par son président à 4 réunions du bureau (notre c.a.) de la F.F.A.C.C.

Dans nos trois refuges, nous avons accueilli 973 pèlerins (contre 899 en 2016).

Notre permanence de VEZELAY a reçu la visite de 1.355 personnes (910 en 2016).

Ces chiffres en progression, vous démontrent le travail accompli par tous les bénévoles, à notre permanence de VEZELAY, dans nos trois refuges.

Michel GUICHARD vice-président de l'association, en charge du balisage a parfaitement assuré sa mission avec son équipe de baliseurs bénévoles sur plus de 630 km entre VEZELAY et GARGILLESSE par la branche nord via BOURGES et par la branche sud via NEVERS. Je les en remercie sincèrement.

En ce concerne notre site internet, je ne suis pas en mesure de vous communiquer les chiffres du nombre de visites reçues en 2017. En effet, un « bug informatique » survenu en mars 2017 et dont nous ne connaissons toujours pas les causes, a complètement perturbé les statistiques de visites.

Pour rappel notre site a reçu 23.553 visites par 16.394 utilisateurs en 2016.

Enfin, et ce n'est pas le plus désagréable dans ma fonction, je tiens à remercier tous les membres de notre conseil d'administration pour leur disponibilité, leur investissement sans compter, dans les différentes tâches qu'ils ont assumées. Nous avons connus des réunions dont les débats furent pour le moins animés. J'associe dans ces très sincères remerciements, les adhérents qui ne sont pas administrateurs mais qui ont accepté de prendre des responsabilités dans divers domaines. Sans toutes ces bonnes volontés, rien n'aurait été possible.

Tel est le rapport d'activités pour l'année 2017, qu'au nom de notre conseil d'administration, je soumetts à vos votes, mais auparavant, je vous donne la parole pour nous faire part de vos commentaires et de vos questions :

Il n'y a pas de question, le Président passe au vote.

**Votes :            Contre : 0            Abstention : 0            Pour : à l'unanimité**

**Le rapport d'activité de l'exercice 2017 est voté à l'unanimité.**

### **3 - Rapport financier de l'exercice 2017 :**

Le Président donne la parole à Alain KIRCHHOFFER, Trésorier de l'association.

La présentation du compte d'exploitation se fera, comme depuis 2014, de manière synthétique : néanmoins si quelqu'un parmi vous le demande, je pourrai vous donner le détail de tel ou tel poste.

<b>COMPTE D'EXPLOITATION 2017</b>	
<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>

-1-	Cotisations	4.818,00 € <i>(5.500,00 €)</i>	1.343,70 € <i>(1.500,00 €)</i>	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	826,60 € <i>(500,00 €)</i>	534,08 € <i>(550,00 €)</i>	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	1.335,00 € <i>(1.000,00 €)</i>	362,95 € <i>(350,00 €)</i>	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	263,95 € <i>(250,00 €)</i>	2.733,94 € <i>(2.800,00 €)</i>	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			0,00 € <i>(500,00 €)</i>	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	9.265,00 € <i>(8.950,00 €)</i>	7.655,42 € <i>(12.600,00 €)</i>	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	22.788,47 € <i>(20.000,00)</i>	15.836,62 € <i>(17.600,00 €)</i>	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>sera</i>	<i>présentée</i>	<i>lors de l'A.G.</i>	-8-
-9-	Produits divers	255,00 € <i>(200,00 €)</i>	636,52 € <i>(500,00 €)</i>	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	10.448,79 € <i>(0,00 €)</i>	Affectation en réserves	-0-
	TOTAL des recettes	<b>39.552,02 €</b> <b><i>(36.400,00) €</i></b>	<b>39.552,02 €</b> <b><i>(36.400,00) €</i></b>	TOTAL des dépenses	

#### Remarque préliminaire :

Je vais vous le présenter d'abord sans le chapitre 8. Ensuite j'y ajouterai, au chapitre 8 la valorisation du bénévolat, afin que ce seul chapitre ne semble pas écraser de tout son poids le reste du compte d'exploitation.

En noir les chiffres de cette année, et en bleu, ceux qui avaient été budgétés et votés lors de notre assemblée générale de 2017 (à titre de comparaison).

On remarquera que le compte d'exploitation 2017, montre que nous avons dépassé nos prévisions de 8,6 % en ce qui concerne les recettes (3152,02 € de plus). Mais en ce qui concerne les dépenses, nous avons été plus économes que prévu. Bien qu'il semble que ce compte soit équilibré, un examen plus attentif nous montre qu'il n'en est rien ; en effet nous remarquons qu'au, poste 0 des dépenses, nous vous proposons une affectation en réserves de plus de 10.000 € ; cette somme est exactement la somme des rentrées d'argent supplémentaires (les 8,6 %) de plus que prévues (les fameux 3.152,02 € dont je vous ai parlé précédemment) et des économies réalisées, par des dépenses inférieures à ce qui était prévu (29.103,23 € au lieu de 36.400 €) soit 7.296,77. Vous pouvez vérifier que la somme des recettes supplémentaires et des économies réalisées est bien égale au montant de ce que nous vous proposons de mettre en réserves soit 10.448,79 €.

Il est donc intéressant de remarquer que cette mise en réserves plus importantes que d'habitude, est due à deux facteurs : plus de recettes pour 1/3, et moins de dépenses pour 2/3 !

Alors examinons plus en détail les raisons de cette situation, afin de comprendre les phénomènes qui ont contribué à ce résultat.

#### D'abord les recettes :

Nous remarquons, en premier lieu, que l'érosion des adhésions (point 1 des recettes), 682 € de moins que prévu au budget 2017, a été compensée par les dons et les subventions et partenariats et les produits financiers (points 2, 3 et 4 des recettes), respectivement 326,60 €, 335 € et 13,95 € de plus que prévu au budget (soit au total pour ces trois points : 675,55 €).

Le produit des activités (manifestations, ventes diverses) a dégagé 315 € de plus que budgété, soit 3,5 % ; c'est donc conforme aux prévisions.

Le produit de l'hospitalité (refuges) est la principale source du dépassement de nos recettes par rapport au budget 2017 : 2.788 € de plus que prévus. Mais si l'on examine plus en détail ce résultat global on s'aperçoit que ce bon résultat est surtout le fait des refuges de Bouzais et Ainay-le-Château, alors que celui de Saint-Ferme (bien que bénéficiaire) est en retrait de plus de 900 € par rapport aux prévisions.

Enfin de manière anecdotique, nous constatons que les produits divers (point 9) est supérieur de 55 € aux prévisions, ce qui correspond à peu près aux profits divers, c'est-à-dire aux sommes que nous retrouvons en caisse sans pouvoir en déterminer la provenance...

Les 4 premiers points ont apporté 7.243,55 € à l'association ; ils devraient suffire à couvrir les frais généraux.

Les points 6, 7 et 9 ont apporté 32.308,47 € à l'association ; ils devraient s'autosuffire.  
Nous verrons ce qu'il en est après avoir examiné les dépenses.

### En dépenses :

Les points 1, 2, 3, 4 et 9 étant conformes à ce qui avait été budgété en 2017 (et même légèrement inférieur, il n'y a pas lieu de s'attarder sur ces points.

Le point 5, frais d'équipements, n'a pas été utilisé. Nous provisionnons toujours à ce poste 500 € si la nécessité de changer un meuble de notre siège (permanence) se produit de manière inopinée. Ce n'a pas été le cas l'an dernier, autant d'économisé !

Les dépenses des activités (point 6 des dépenses) ont, quant à elles été inférieures de 4.944,58 € à ce qui été prévu. Il y a trois explications à cela : d'une part nous n'avons pas acheté de guides, de manière à écouler nos stocks, afin qu'ils ne nous restent pas sur les bras, alors que nous savions que de nouvelles éditions devaient paraître fin 2017 début 2018, ce qui nous a fait économiser plus de 3.000 € ; d'autre part si nous avions bien prévu d'acheter des credentials pour 700 €, le chèque quant à lui, n'a été tiré qu'au bout de 10 mois en début 2018 ! Enfin, nous avons provisionnés 1.000 € pour renouveler le flyer que nous déposons essentiellement dans les offices de tourisme afin de faire la publicité de nos refuges pèlerins ; en fait nous en avons encore suffisamment et l'opération de renouvellement a été reportée à 2018.

Les dépenses d'aide aux pèlerins (point 7) ont été elles aussi inférieures aux prévisions de 1.763,38 €. La raison en est imputable d'une part au balisage, pour 1.400 € qui avaient été prévus, et qui n'ont pas été dépensés (bien qu'une commande de près de 550 € de balises auprès de la FFACC n'ait pas encore été tirée à ce jour), d'autre part à l'aménagement de refuges qui n'a consommé que 780 € sur les 1.000 prévus, soit 220 € d'économie.

Les 5 premiers points des dépenses se montent à 4.974,59 €. Ce sont les frais généraux de l'association. Ces frais sont largement inférieurs aux 4 premiers points des recettes, qui je le rappelle s'élevaient à 7.243,55 €). Ceci est indicateur du bon fonctionnement de l'association. Les gains produits par la gestion de l'association s'élèvent donc à 2.268,88 €.

Quant aux produits des activités, ceux de l'hospitalité et aux produits divers, ils ont rapporté ensemble 32.308,47 € (points 6,7 et 9 des recettes) alors que les dépenses correspondantes (points 6, 7 et 9 des dépenses ont coûté ensemble 24.128,56 €. Nos activités sont donc, non seulement autosuffisantes, mais ont rapporté des sommes que nous pourrions investir à l'avenir, notamment dans la création de nouveaux refuges. Les gains produits par nos activités s'élèvent à 8.179,91 €.

On notera que les gains produits par la gestion de l'association et ceux produits par nos activités s'élèvent ensemble à 10.448,79 € qui est la somme que je vous proposerai à mettre en réserves, quand l'heure de voter ou non le quitus sera venue.

### Le bénévolat

Venons-en maintenant au fameux point 8 (aussi bien en recettes qu'en dépenses).

Ce chapitre 8 est destiné à la valorisation des activités de bénévolat (celles du bureau et du conseil d'administration, celles des chargés de mission, chargés de mission qui peuvent être membre du C.A. ou non, celles des permanenciers, des hospitaliers et des baliseurs.

Cela a demandé à chacun de quantifier le temps passé pour l'association et nous a permis de modifier le compte d'exploitation de la manière suivante :

## COMPTE D'EXPLOITATION 2017

RECETTES		DÉPENSES		
-1-	Cotisations	4.818,00 € <i>(5.500,00 €)</i>	1.343,70 € <i>(1.500,00 €)</i>	Frais de bureau -1-
-2-	Dons & legs	826,60 € <i>(500,00 €)</i>	534,08 € <i>(550,00 €)</i>	Assurance RC -2-
-3-	Subventions & partenariats	1.335,00 € <i>(1.000,00 €)</i>	362,95 € <i>(350,00 €)</i>	Cotisations & participations -3-

-4-	Produits financiers	263,95 € (250,00 €)	2.733,94 € (2.800,00 €)	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			0,00 € (500,00 €)	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	9.265,00 € (8.950,00 €)	7.655,42 € (12.600,00 €)	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	22.788,47 € (20.000,00)	15.836,62 € (17.600,00 €)	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	<b>Produit du bénévolat</b>	<b>156.011,16 €</b> <b>(155.336,46 €)</b>	<b>156.011,16 €</b> <b>(155.336,46 €)</b>	<b>Dépense théorique des activités bénévoles</b>	<b>-8-</b>
-9-	Produits divers	255,00 € (200,00 €)	636,52 € (500,00 €)	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € (0,00 €)	10.448,79 € (0,00 €)	Affectation en réserves	-0-
	<b>TOTAL des recettes</b>	<b>195.563,18 €</b> <b>(190.463,35) €</b>	<b>195.563,18 €</b> <b>(190.463,35) €</b>	<b>TOTAL des dépenses</b>	

En vert, nous avons inscrit, non pas ce qui figure sur le budget 2017 (car en matière de bénévolat nous ne faisons pas de prévisions, et donc nous ne l'avons pas inscrit au budget 2017), mais sur le compte d'exploitation 2016 que nous vous avons présenté l'an dernier. Et ceci à titre de comparaison.

En dépenses, on trouve la valorisation du temps passé par les bénévoles, compte tenu des tâches qu'ils ont accomplies.

En recettes, on trouve la contrepartie de cette somme sous forme d'une renonciation au profit de l'association à se faire rembourser les heures passées dans les diverses tâches, renonciation que nous avons appelé « Produit du bénévolat ».

Détaillons maintenant le bénévolat (aussi bien en recettes qu'en dépenses) :

Activité/Nb heures	Activités coeff 1	Activités coeff 2	Activités coeff 3	
Permanence	1.617,00			
Hospitalité	6.842,50			
Balisage	447,00			
Bureau	233,00	638,75	509,75	
CA (hors bureau)	401,25	1.282,50	446,75	
Chargés de mission		105,00		
<b>Total (heures)</b>	<b>9.541,00</b>	<b>2.026,25</b>	<b>956,50</b>	<b>12.418,75</b>
<b>Valorisation</b>	<b>93.120,16 €</b>	<b>39.552,40 €</b>	<b>23.338,60 €</b>	<b>156.011,16 €</b>

Il y a donc eu en 2017, 12.418,75 heures de bénévolat en 2017 (contre 12.374,50 heures en 2016 et 12.421,30 en 2015). On voit que le temps passé par les bénévoles au profit de l'association est stable d'une année sur l'autre.

Il va de soi que le nombre d'heures indiquées est parfois fournie à la louche. Cependant, en ce qui concerne les 2 premières activités, celles-ci produisent plus des 2/3 des heures de bénévolat et ne sont pas laissées à l'appréciation des personnes ; en effet, par jour de permanence, nous comptons un forfait de 7 heures 30, et par jour d'hospitalité de 9 heures.

En ce qui concerne la valorisation de ces heures, nous comptons 1 SMIC horaire brut pour les tâches d'exécution, 2 SMIC horaires pour les tâches de gestion, et 2,5 SMIC horaires pour les tâches d'administration et de représentation de l'association (chiffres qui nous ont été fournis par la fédération).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le SMIC horaire brut était de 9,76 € et le net 7,64 €. La différence entre les deux correspond aux cotisations sociales du salarié.

Nous n'avons pas pris en compte les cotisations patronales, uniquement parce que nous ne savons pas s'il faut en tenir compte ; si c'était le cas, les charges sociales et patronales s'élevant à 64 % du salaire brut (et à 82 % du salaire net) la valorisation du bénévolat s'élèverait alors à près de 256.000 € !

**En conclusion 2017 aura été, sur le plan financier une très bonne année**, la 2<sup>ème</sup> après 2010 depuis le début de l'association. Mais cette année là, avait été exceptionnelle car nous avons bénéficié de plus 7.600 € de protection d'image...

#### **Situation de trésorerie au 31/12/2017 :**

(Pour mémoire, sur la diapo on a remis en italique les chiffres au 31/12/2016, en dessous des chiffres de 2017)

Compte courant :	4.389,98 €
Livret A :	<u>46.457,12 €</u>
Soit au total :	50.847,10 €

Nous avons à cette date un encours débiteur de 1.227,20 €.

Ce qui nous donne un solde net de **49.619,90 €**

On remarquera que la différence entre le solde brut 2017 et le solde brut 2016 représente ce que l'on met en réserve, soit 10.448,79 €.

Le Président reprend la parole :

Tel est le rapport financier de l'exercice 2017, qu'au nom de notre conseil d'administration, je soumetts à vos votes, mais auparavant, je vous donne la parole pour nous faire part de vos commentaires et de vos questions :

Question : Un participant demande combien devrait donner un pèlerin en plus pour payer le bénévolat.

Réponse : Cette dépense est estimée à 15 €.

Question : Paul GRAVOST, demande pourquoi en fin d'exercice le résultat est à zéro.

Réponse : Comme une association n'a pas le droit de faire de bénéfice, le solde positif est mis en réserve pour les années suivantes. Si le solde avait été négatif il y aurait un prélèvement sur les années antérieures.

Puis le Président passe au vote.

**Votes :**            **Contre : 0**        **Abstention : 0**            **Pour : à l'unanimité**

**Le rapport financier de l'exercice 2017 est voté à l'unanimité.**

#### **4 – Fixation du montant des cotisations 2019 :**

C'est à l'Assemblée Générale qu'il appartient de se prononcer sur l'évolution des cotisations et de leurs montants.

Le Président indique que le montant des cotisations a fait l'objet d'un réajustement lors de l'assemblée générale du 22 février 2014 à Saint-Doulchard, et soumet au vote des adhérents le maintien des cotisations aux montants actuels.

**Votes :**            **Contre : 0**        **Abstention : 0**            **Pour : à l'unanimité**

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Rappel de ces montants :

- cotisation individuelle : 28 €
- cotisation couple : 38 €
- cotisation 18-25 ans : 14 €
- cotisation – de 18 ans : 5 €

#### **5 - Plan d'Action 2018 :**

L'année 2018 qui a débuté il y a deux mois et demi, ne va pas voir l'ouverture de nouveaux chantiers, mais sera une année de poursuites et de consolidation des actions déjà entamées.

2018 sera également l'année de la fin de mon mandat de Président de notre association. Au cours de ces six ans de présidence (2 mandats de 3 ans) j'ai pu mesurer tout le travail accompli par les administrateurs de l'association dont les points forts ont été : la mise en place du nouveau site de l'association rendue nécessaire suite à l'arrêt de la parution du guide CHASSAIN. Nous pouvons remercier les chevilles ouvrières de ce travail de titan, à savoir Michel DUBOIS et Geneviève DUPIN. Je ne veux pas oublier Jean Pierre DUPIN qui a développé notre site en y ajoutant une partie

importante que nous appellerons « Histoires et cultures ». Ce site est maintenant traduit en anglais, en allemand, en néerlandais. Ses mises à jour se poursuivront en 2018. Une version en portugais est à l'étude.

Une application pour tablettes et i phones est à la disposition des amateurs.

Un autre point fort aura été la parution en 2015 d'un nouveau guide Miam-Miam Dodo et de sa nouvelle édition 2018/2019 qui vient de sortir. Comme le disent Josette CHEVOLLEAU et Jacques CLOUTEAU, la création de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'assistance et la bienveillance de nombreuses personnes, physiques ou morales, qui travaillent depuis de longues années au renouveau du chemin de Compostelle sur la voie de VEZELAY.

La mise en place en 2016 et 2017 de sessions de préparation à l'hospitalité sous la houlette de Liliane TOURATIER et de Gilbert PLANCHAT que je remercie pour l'énorme travail accompli, a également marqué la vie de notre association. Pour 2018, une session vient de se tenir ici même. D'autres verront peut-être le jour.

Pour aller de Vézelay à Saint-Jean-Pied-de-Port, il faut un chemin, voire, des chemins très bien balisés et entretenus le mieux possible. En 2018, nos équipes de baliseurs bénévoles sous la houlette de Michel GUICHARD, poursuivront leurs tournées de balisage et sauront être réactifs lorsqu'un problème de balisage leur sera signalé. Le résultat est probant, les pèlerins apprécient leurs efforts dans ce sens et savent nous le faire savoir. Je rappelle que cela représente environ 650km de chemins à baliser pour notre association.

Pour moi, le temps passe un peu trop vite. Je me dis qu'après 6 ans de Présidence, je pourrais avoir droit à prendre du recul et laisser la place à d'autres bonnes volontés qui apporteront un regard nouveau et sauront insuffler un nouvel élan dans la conduite de notre belle association. Avec le temps, les habitudes peuvent devenir des mauvaises habitudes.

Je ne présenterai pas ma candidature aux fonctions de Président à la fin de mon mandat soit en mars 2019.

Les pages du grand livre de l'association sont faites pour être tournées.

Monique CHASSAIN puis Joël GUITTON les ont tournées avant moi. Cette année 2018 sera la dernière page de mon chapitre. Je ne voudrai pas qu'elle jaunisse avec le temps. Je ne doute pas un seul instant que le chapitre suivant sera riche et fécond.

2018 verra se dérouler plusieurs manifestations à venir, à VEZELAY ou sur la Voie de VEZELAY dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire du classement du Chemin de Compostelle au patrimoine de l'UNESCO.

Notre association, en collaboration étroite avec la mairie de VEZELAY en la personne de Lorant HECQUET, adjoint à la culture, et Madame Myriam MADELEINAT, directrice de l'école primaire de VEZELAY, met en place une véritable initiation au pèlerinage, à la Voie de VEZELAY, une découverte du pèlerinage dans sa globalité et son histoire, et cela à l'intention des enfants du primaire dans le cadre d'un projet pédagogique concerté. Cela commencera dès le 27 mars sous la houlette de notre vice-président et patron du balisage, Michel GUICHARD.

Pendant toute l'année 2018, la commune de NEUVY SAINT SEPULCHRE, organise différentes manifestations autour du Chemin par le biais de l'association « NEUVY sur les chemins de Saint-Jacques » crée par Madame Marie-Bridgette DESGUILLOT. Notre association participera à certaines de ces manifestations. Vous en trouverez les détails sur notre site dans les prochains jours.

Notre association sera présente en 2018, au 2<sup>ème</sup> forum des associations du Pays de TRONCAIS.

Vous savez l'importance que je porte à la mise en avant de notre association et plus particulièrement de la Voie de VEZELAY. Il nous faut la faire connaître, en l'ouvrant vers l'Europe.

Samedi 24 février 2018, notre association était invitée à un forum d'associations jacquaires qui s'est tenu à FRANCFORT. Liliane TOURATIER, Gilbert PLANCHAT et moi-même, étions présents, et avec l'assistance très efficace de notre ami Gerhard WAIGAND, notre présence a rencontré un succès que nous n'aurions pas pu imaginer.

Du vendredi 16 au dimanche 18 novembre 2018, nous sommes invités à participer aux cérémonies marquant le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la FRANKISCHE SAINT JACOBUS GESELLSCHAFT de WURZBURG. Cette association, rappelons-le, a participé en son temps, au financement de notre refuge de BOUZAIS. Nous y serons pour montrer aux pèlerins allemands qu'il n'y pas que la célebrissime voie du PUY EN VELAY pour se rendre à SANTIAGO. J'ai découvert un petit guide en langue allemande qui permet de rejoindre notre bonne ville de VEZELAY depuis la frontière franco-allemande à PERL, au nord de METZ. Dès que possible, notre site en fera état.

Si je vous indiqué dans le rapport d'activités 2017 que vous avez validé, que notre projet d'ouverture d'une Maison du Pèlerin à VEZELAY avait pour le moins du plomb dans l'aile, nous reprendrons contact avec la mairie de VEZELAY pour étudier avec la plus grande attention, le nouveau projet proposé par Monsieur Hubert BARBIEUX.

Tout à l'heure, je vous disais les difficultés rencontrées par Jacques MARIÉ pour « sortir » 3 ou 4 numéros du bulletin de l'association. Gagné par une lassitude bien compréhensible, il nous a fait part de sa décision de ne pas poursuivre sa mission. A l'unanimité du conseil d'administration, sa décision a été validée. Il y aura bien un bulletin n° 13 et ce sera le dernier ! Il paraîtra dans les prochaines semaines. Personnellement, je ne peux que regretter cette situation même si je la comprends parfaitement.



Enfin, et ce n'est pas le moindre aspect de nos activités pour cette année 2018, nous veillerons comme les années passées au bon déroulement de l'accueil de quelques centaines de pèlerins dans nos trois refuges, avec comme objectif avoué d'atteindre le chiffre record de 1.000 pèlerins.

Tel est le plan d'action pour l'année 2018, qu'au nom de notre conseil d'administration, je soumetts à vos votes, mais auparavant, je vous donne la parole pour nous faire part de vos commentaires et de vos questions :

Question : Mr Christian CARRION demande si nous utilisons le balisage officiel.

Réponse : Le Président confirme que nous utilisons le balisage Européen.

**Votes :**            **Contre : 0**      **Abstention : 0**            **Pour : à l'unanimité**

**Le plan d'action 2018 est voté à l'unanimité.**

## **6 -Budget prévisionnel - exercice 2018 :**

Le président donne la parole à Alain KIRCHHOFFER, Trésorier de l'association.

Nous allons vous présenter le budget prévisionnel 2018, réduit, comme le compte d'exploitation 2017, aux seules grandes têtes de chapitre.

<b>Proposition de BUDGET 2018</b>					
<b>RECETTES</b>			<b>DÉPENSES</b>		
-1-	Cotisations	5.000,00 € <i>(5.500,00 €)</i>	1.550,00 € <i>(1.500,00 €)</i>	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	500,00 € <i>(500,00 €)</i>	580,00 € <i>(550,00 €)</i>	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	1.000,00 € <i>(1.000 €)</i>	350,00 € <i>(350,00 €)</i>	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	300,00 € <i>(250,00 €)</i>	3.500,00 € <i>(2.800,00 €)</i>	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			500,00 € <i>(500,00 €)</i>	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	10.700,00 € <i>(8.950,00 €)</i>	12.200,00 € <i>(12.600,00 €)</i>	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	22.500,00 € <i>(20.000,00 €)</i>	21.200,00 € <i>(17.600,00 €)</i>	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>non</i>		<i>budgetisable</i>	-8-
-9-	Produits divers	350,00 € <i>(200,00 €)</i>	470,00 € <i>(500,00 €)</i>	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	Affectation en réserves	-0-
	<b>TOTAL des recettes</b>	<b>40.350,00 €</b> <i>(36.400,00 €)</i>	<b>40.350,00 €</b> <i>(36.400,00 €)</i>	<b>TOTAL des dépenses</b>	

Remarque préliminaire : Les valeurs inscrites en noir, sont celles du budget 2018 tandis que les valeurs en bleu et entre parenthèses sont celles du budget 2017, à titre de comparaison.

### **En recettes :**

Pour le 1<sup>er</sup> point (les cotisations), nous espérons que les cotisations vont repartir à la hausse d'au moins 10 %, soit une vingtaine d'adhésions supplémentaires pour rejoindre notre niveau de 2016 ; en conséquence nous inscrivons 5.000 € à ce poste.

Pour les postes 2, 3 et 4, cela ne devrait guère changer et nous conservons les dotations de l'an dernier.

Pour les produits des activités, nous tablons sur une vente accrue de guides, et inscrivons 10.700 € à ce poste, soit un peu plus de 1.700 € que ce que nous avons réalisé en 2017 (soit environ 85 guides de plus que l'an dernier).

Pour les produits de l'hospitalité, nous prenons à l'arrondi près, les chiffres que nous avons réalisés en 2017 sur l'ensemble de nos 3 refuges, soit 22.500 €.

Enfin en produit divers, une vente accrue de guides (prévues au point 6) entraînant ipso facto une augmentation des frais de ports, nous pensons recevoir 150 € de plus pour couvrir les frais de port des guides vendus par correspondance ; ce qui nous fait provisionner 350 € pour ce poste.

### **En dépenses :**

En ce qui concerne les dépenses nous sommes partis également du budget précédent ; ainsi les 3 premiers postes sont équivalents à ce que nous avons budgété l'an dernier (tout en tenant compte des augmentations prévisibles des assurances).

Pour les frais de fonctionnement, nous prévoyions 700 € de plus que l'an dernier, pour tenir compte de notre participation à deux salons qui se tiendront en Allemagne à Francfort et à Würzburg en 2018.

Pour les frais d'équipement (point 5), il s'agit d'équipement du siège seul (l'équipement des refuges étant inclus dans le point 7) ; nous provisionnons, comme à l'accoutumée 500 €.

Pour les dépenses des activités (point 6), nous savons que les guides que nous n'avons pas achetés l'an dernier pour écouler nos stocks avant la nouvelle édition, il va bien falloir les acheter cette année pour pouvoir en vendre ! Donc, nous reprenons le chiffre du budget 2017, en le réduisant un peu, car l'an dernier on pensait vendre 225 guides et on en a vendu en réalité 115 (en raison en partie de notre volonté de liquider le stock). Pour cette année nous pensons en acheter 175, ce qui réduit notre prévision de 400 € environ. De ce fait nous inscrivons 12.200 € à ce poste.

Pour les dépenses de l'hospitalité (point 7), nous prévoyons 21.200 €, soit une augmentation de 3.600 € par rapport aux prévisions 2017, car nous provisionnons 1.700 € de plus qu'à l'accoutumée au cas où le projet de création de « maison du pèlerin » se concrétiserait. En outre, si nous prévoyons que le profit généré par les refuges sera en augmentation de 11,25 %, les dépenses de ces mêmes refuges devraient elles aussi être en augmentation de 11,25 %, soit 1.900 €. Nous provisionnons donc 21.200 € pour ce poste.

Les dépenses diverses (point 7), essentiellement les rétrocessions sur partenariat, restent du même niveau que l'an dernier (à noter qu'en recette au point 3, les produits équivalents n'ont pas bougé).

En conclusion, ce budget est en équilibre, avec 40.350 € de prévus ; il correspond aux résultats de notre dernier exercice (39.552 €) ; nous pensons donc qu'il est réaliste.

Le Président reprend la parole :

Tel est le budget prévisionnel de l'exercice 2018, qu'au nom de notre conseil d'administration, je soumetts à vos votes, mais auparavant, je vous donne la parole pour nous faire part de vos commentaires et de vos questions :

Il n'y a pas de question, le Président passe au vote.

**Votes :            Contre : 0            Abstention : 0            Pour : à l'unanimité**

**Le budget prévisionnel de l'exercice 2018 est voté à l'unanimité.**

## **7 - La parole est aux invités :**

Philippe DEMARQUE Président de la F.F.A.C.C. :

*Lors des Assemblées Générales vous avez l'habitude des discours longs et monotones, des rapports divers et variés et je vais essayer de vous épargner ce supplice : je ne vais pas vous parler de la FFACC, qui regroupe maintenant près de 50 associations et plus de 7500 pèlerins, couvrant presque la totalité de l'hexagone, des liens forts entretenus entre tous nos membres, ni enfin de l'importance d'une association comme la vôtre qui traverse presque la moitié de la France.*

*J'ai rédigé à votre intention un petit texte qui s'appelle : les p'tites boîtes. Les p'tites boîtes c'est une façon de résister contre cette manie d'aujourd'hui de classer les humains dans des « boîtes » : salarié ou retraité, grand ou petit, beau ou laid, rural ou urbain, parisien ou provincial, randonneur ou pèlerin, nord de Loire ou Sud, c'est aussi une façon de réfléchir aux chemins de Compostelle et à leur diversité.*

*Trop souvent nous cherchons à classer nos semblables : les « vrais pèlerins », ah bon il y a des faux !*

*Ceux qui s'équipent au Vieux Campeur du Quartier Latin et ceux qui chinent sur « le bon coin » des chaussures ou un sac d'occasion, les « Touristes », les « Cathos », les laïcs ».*

Personnellement je suis dans toutes les p'tites boîtes « tour à tour » et « en même temps » comme dit l'autre : si je suis en forme et que la météo est bonne, je trace ma route, là je suis randonneur, puis dans la même journée je vais m'arrêter, réfléchir, méditer et pourquoi pas prier dans une chapelle ou une église, ce qui ne m'empêchera pas quelques heures plus tard de jouer au touriste et rechercher une bonne table (pas trop chère quand même) ou un lit accueillant. Dans quelle « p'tite boîte » me classer ?

Pourquoi ne pas abandonner au moins le bref instant d'une marche solitaire, tout raisonnement cartésien, cette manie contemporaine de vouloir faire entrer dans des p'tites boîtes nos connaissances : Une p'tite boîte religion, une case psy, une p'tite boîte mathématique, une case connaissance certaine, un tiroir raison, etc.

Prenons en vrac l'ensemble des faits qui nous sont proposés, ne cherchons pas à trier le vrai, du faux, la poésie, du matérialisme.

Cherchons intuitivement et surtout vivons cette randonnée au long cours, le pèlerin du moyen âge n'avait pas le centième de nos connaissances et pourtant il remplissait sa besace et partait pour de longues semaines, voire des mois et des années, à mon avis il devait être dans l'état d'esprit du premier cosmonaute lors d'un voyage extra planétaire.

Le pèlerinage est une démarche facultative et spontanée, libre et autonome. Le pèlerinage est pour moi le statut le plus voyant du cherchant, les certitudes rationnelles sont oubliées, le présent appartient à celui qui cherche et qui expérimente.

Dans un siècle voué à la précipitation, il n'est pas insignifiant que des hommes et des femmes de tous âges, de toutes conditions sociales et provenant de plus de 40 pays différents mettent le cap vers un but commun.

Le randonneur au long cours est bien peu porté à regarder en arrière, la route stimule sa volonté, un dépouillement progressif naît de la route, chaque jour est un peu plus léger, chaque jour un peu plus confiant. La longue randonnée est un lieu où félicité et simplicité font bon ménage, c'est une activité qui favorise les retrouvailles avec soi-même, l'effort physique réconcilie avec une réflexion spirituelle et permet un ré apprentissage de la vie nomade.

On n'asservit pas l'homme qui marche.

Le Pèlerin de Compostelle jouit du jour qui passe, de la beauté du moment ou du monument, de l'ombre bienfaisante et du soleil couchant, mais il sait que demain il sera loin et seul le poids de son sac l'inquiète, il se dirige lentement et sûrement vers un point déterminé.

A la fin de cette histoire de « p'tites boîtes » : que retenir :

Quitter sa petite boîte, son complet-veston et le canapé du salon et oublier pendant quelques semaines qu'on a été employé de banque, amiral, prof de math, pour vivre intensément « hors de sa p'tite boîte », mais chanter ensemble la même partition comme dans une chorale, en évitant si possible trop de fausses notes, mais avec joies de « marcher ensemble et séparément vers Compostelle », sans marcher au pas », c'est l'unique ambition de nos associations.

Quand j'admire cette grande salle remplie de bénévoles qui donnent sans compter de leur temps et de leur loisir, j'ai envie de modifier une réplique bien connue de Michel AUDIARD dans les « tontons flingueurs » : Les associations jacquaires ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît : vous osez ouvrir et tenir des gîtes, rechercher des hébergements, de façon bénévole et désintéressée, vous créez des chemins, des tracés, vous posez des balises, négociez avec des administrations, des hauts fonctionnaires, vous trouvez des raccourcis et des chemins ombragés et sécuritaires, vous mettez en valeur des chapelles romanes, des sites historiques et tout ça pour des gens que vous ne connaissez pas, des étrangers même, qui ne vont que passer par chez vous pour se rendre au bout du continent à Saint-Jacques de Compostelle, quelle idée saugrenue !

Merci pour tous les pèlerins qui passent par chez vous.

Chaque petit pas sur le Camino, est une grande victoire, il prépare le suivant, chaque sac bouclé permet de mélanger nos p'tites boîtes et de nous enrichir de nos différences.

ULTREIA, outre, toujours plus en avant, plus loin, était le cri de ralliement des premiers pèlerins.

A chacun son chemin, allons donc où l'étoile de l'espérance nous mène.

#### Madame Corinne COUPAS Adjointe au Maire d'AINAY LE CHATEAU :

Madame Corinne COUPAS, qui connaît bien les rouages des administrations, nous parle des subventions et des difficultés à en obtenir. Elle se réjouit de partager cette après-midi avec les adhérents de l'Association. Elle nous remercie du bénévolat et de l'aide que nous apportons aux pèlerins.

#### Frère PHILIPPE des Fraternités Monastiques de Jérusalem :

Frère PHILIPPE, nous informe qu'il a effectué une partie de la Voie de Vézelay, jusqu'à La Souterraine l'année dernière. Il nous indique que le Centre Sainte-Madeleine a accueilli près de 1500 pèlerins. Il apprécie que des échanges fructueux soient établis entre les Permanenciers de notre Association et les Hospitaliers du Centre Sainte Madeleine.

#### Monsieur Jacque CLOUTEAU Editeur du Miam-miam Dodo :

En février 2015 nous étions à l'assemblée générale à Vézelay pour le lancement officiel du Miam-miam Dodo de votre voie jacquaire. Trois ans plus tard, nous voici de nouveau, Josette et moi, à l'invitation de Bernard KIENZLER, pour présenter la nouvelle édition 2018-2019.

Je redis encore que la naissance de cet ouvrage n'a été possible qu'avec l'assistance et la bienveillance des associations jacquaires, dont bien sûr la vôtre.

Les éditions du Vieux Crayon, c'est le regroupement de quelques auteurs indépendants, quasiment tous anciens pèlerins, dans une société civile d'auteurs, afin de promouvoir leurs œuvres en commun, tout en respectant un standard rigoureux dans la présentation des ouvrages.

Nous sommes rigoureusement indépendants, et refusons toute idée de subvention.

Plusieurs miam-miam-dodo depuis 1998, un tous les 4 ans environ. Et ça marche depuis 21 ans...

2017 a été une année de travail intense pour mettre le guide de la voie de Vézelay à nos nouvelles normes.

Une cartographie qualité IGN entièrement refondue, que nous achetons à une petite société lyonnaise. En liaison avec cette entreprise, nous décidons nous-mêmes des différentes couleurs qui apparaissent sur la carte.

Une échelle de carte au 37500, soit à mi-chemin entre l'échelle 25000 et la 50000.

Les kilomètres, les distances et les temps de marche. Les explications historiques des étapes et des villes et villages traversés. En bas de chaque plan, la courbe des dénivelés, avec 3 couleurs : vert si le chemin est facile, orange si c'est un peu scabreux et rouge si c'est difficile. Ceci dit à aucun moment le chemin n'est vraiment difficile, d'autant que si ça monte d'un côté, ça descend de l'autre... Dans l'introduction, une table pour aider au calcul des étapes selon le nombre de km journaliers qu'on peut parcourir.

Le but de cet ouvrage : envoyer le maximum de pèlerins, en toute sécurité, sur la voie de Vézelay.

La voie de Vézelay est particulièrement longue et difficile à traiter, puisqu'on doit contacter environ 900 hébergements et services. Ce collationnement se fait aujourd'hui en grande partie en ligne par extranet. L'extranet c'est quand les hébergements remplissent eux-mêmes leurs données par ordinateur. C'était la première fois cette année, ce qui explique quelques bugs...

Je terminerai par une citation prise dans la Genèse : le septième jour, Dieu regarda le Miam-miam dodo de la voie de Vézelay, et il vit que cela était bon.

Mais ce qu'il ne savait pas, le Bon Dieu, c'est qu'on n'allait pas s'arrêter là. Dans quelques jours va être proposée au pèlerin branché une Application pour smartphone et tablettes, un Miam-miam Dodo virtuel, bourré de belles innovations. Un jour, cette Application prendra le relais du Miam-miam Dodo papier... Dans un premier temps va être mis en place le GR 65, puis les autres voies vont suivre rapidement.

Quand on a sorti le premier Miam-miam Dodo, en 1997, le président d'une association jacquaire parisienne, dont nous tairons le nom, nous avait écrit que ce guide avait un nom de couches-culottes... et bien nous sommes fiers de lui annoncer, nous autres les bouseux de province, que le bébé a bien grandi...

Dans un autre registre, voici une semaine j'intervenais à Poitiers dans le cadre d'un week-end sur le thème « Après Compostelle ». Que faire quand on revient de Santiago, les yeux pleins d'étoiles, et qu'on aimerait bien prolonger la magie du Chemin.

Josette et moi sommes impliqués depuis 10 ans dans la petite société Randoline, qui a l'ambition d'ouvrir le chemin de Compostelle aux personnes handicapées, avec une machine plus confortable et moins fatigante que la Joelette.

Nous avons mis au point en 2015 la petite Escargoline. C'est une grosse poussette tous terrains, indestructible, qui peut porter 2 adultes ou 3 enfants. Elle peut être tracée par un âne ou bien par 1 ou 2 personnes. Je vous invite à aller voir les vidéos sur le site [www.randoline.com](http://www.randoline.com).

Nous avons fait cadeau du premier prototype à une famille de Condom qui est allée avec ses trois petites filles à Compostelle, Fatima puis Porto, 2500 km sans aucun incident et en toute sécurité. Et une trentaine de petites Escargolines se promènent désormais sur les routes d'Europe.

Il y a déjà 3 Escargolines sur le tracé du GR 65 au Puy, à Espalion et à Lauzerte. En ce moment est en train de se mettre en place une fédération des Escargoliniers, qui vont offrir aux personnes en situation de handicap, venues du monde entier, la possibilité de parcourir ce beau Chemin.

Et c'est là qu'intervient le partage du temps et de la bonne volonté « Après Compostelle » : il faudra des bénévoles-accompagnants qui acceptent de donner 5 jours de leur temps pour conduire l'âne et piloter la machine. Attention : contrairement à la Joelette, l'Escargoline ne demande aucun effort physique.

Un site va être créé très prochainement, où chacun pourra s'inscrire. Quand un Escargolinier aura une demande, il enverra un courriel à tout le fichier des bénévoles pour savoir qui est disponible à telle date.

Voilà j'en ai fini.

Merci à vous de nous donner ces beaux chemins. Nous tâcherons d'en être dignes et de les remplir, à notre mesure, de pèlerins joyeux, contents, et heureux d'être contents.

Avant de passer aux élections au conseil d'administration le Président donne la parole aux participants pour qu'ils nous fassent part de leurs commentaires et de leurs questions :

Question : Mme Chantal JOURDAN demande pourquoi les cartes de l'ACIR ne correspondent pas exactement au chemin de Saint-Jacques.

Réponse : Le Président lui répond que l'ACIR est un organisme indépendant qui travaille d'une certaine façon, puis Philippe DEMARQUE, Président de la FFACC, précise que les itinéraires sur les cartes proposées par l'ACIR sont établis à partir des codes postaux des localités traversées.

## **8 - Election au Conseil d'Administration :**

En application des dispositions de l'article 26 des statuts de l'association, le Conseil d'Administration peut comprendre jusqu'à 15 membres, alors qu'il n'en compte actuellement que 11.

- Yves CHRAPECK	élu en 2015	jusqu'en 2018	ne se représente pas
- Jean-Noël DELATTRE	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Geneviève DUPIN	élue en 2017	jusqu'en 2020	
- Jean-Pierre DUPIN	élu en 2017	jusqu'en 2020	
- Michel GUICHARD	élu en 2017	jusqu'en 2020	
- Bernard KIENZLER	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Alain KIRCHHOFFER	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Jacques MARIE	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Gilbert PLANCHAT	élu en 2017	jusqu'en 2019	(pour 2 ans)
- Alain REINBOLD	élu en 2017	jusqu'en 2020	
- Liliane TOURATIER	élue en 2016	jusqu'en 2019	

Le nouveau Conseil d'Administration compte 10 membres :

- Jean-Noël DELATTRE	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Geneviève DUPIN	élue en 2017	jusqu'en 2020	
- Jean-Pierre DUPIN	élu en 2017	jusqu'en 2020	
- Michel GUICHARD	élu en 2017	jusqu'en 2020	
- Bernard KIENZLER	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Alain KIRCHHOFFER	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Jacques MARIE	élu en 2016	jusqu'en 2019	
- Gilbert PLANCHAT	élu en 2017	jusqu'en 2019	(pour 2 ans)
- Alain REINBOLD	élu en 2017	jusqu'en 2020	
- Liliane TOURATIER	élue en 2016	jusqu'en 2019	

Le Président remercie les adhérents présents les invite autour d'un verre de l'Amitié et demande aux membres du Conseil d'Administration de participer à leur premier Conseil d'Administration.

A 17 h 25 après la réunion du Conseil d'Administration, Bernard Kienzler, Président présente le nouveau bureau aux membres présents.

- Bernard KIENZLER,	Président,
- Michel GUICHARD,	Vice-président,
- Jean-Noël DELATTRE	Secrétaire,
- Alain KIRCHHOFFER,	Trésorier,
- Alain REINBOLD,	Trésorier-adjoint.

Le présent procès-verbal a été établi par le Président, le 17 mars 2018 sur les bases des notes prises par Alain REINBOLD qui a accepté la fonction de secrétaire de séance.

Le Secrétaire

Le Président

Jean-Noël DELATTRE

Bernard KIENZLER